

## Football/Justice

## Arnold Lembi en garde à vue à Lambaréné



Les présidents Opiangah (g) et Ngoma (d) ont très vite réagi dans cette affaire.



Le Stade Migovéen pourrait évoluer sans son attaquant Arnold Lembi.

J.F.M

Libreville/Gabon

Alors qu'il était encore sous contrat avec le Stade Migovéen, ce jeune attaquant avait fait croire, avec la complicité de certains membres de la direction du club de Lambaréné, au staff de Mounana qu'il était libre. Une astuce qui lui a permis d'extorquer au champion du Gabon la somme de 2,5 millions de francs. Montant relatif à la prime à la signature.

**SOCIÉTAIRE** du Stade Migovéen, Arnold Lembi a été arrêté, la semaine dernière, à Lambaréné, pour avoir reçu du CF Mounana la somme de 2,5 millions de francs. Des responsables du Stade Migovéen lui auraient facilité l'obtention d'une fausse lettre de libération qui lui a permis d'approcher la direction de Mounana et d'emporter une prime à la signature estimée à plus de deux millions F.CFA. Souhaitant recruter un nouvel attaquant pour

la saison 2017-2018, les responsables mounanais, rassurés par la fausse lettre de libération, décident de lui faire signer un contrat, doublé d'une prime à la signature. Les visites médicales ayant été passées avec succès, Lembi a commencé quelques entraînements, avant de regagner Lambaréné, sans avertir sa nouvelle formation. Interloqués par cette disparition, le directoire du club de Libreville entreprend des recherches qui révèlent que sa nou-

velle recrue a rejoint le Stade Migovéen. Le CF Mounana dépose alors une plainte auprès des autorités judiciaires de la ville de Lambaréné. Ce qui a conduit à l'interpellation et à la garde à vue d'Arnold Lembi. Hervé-Patrick Opiangah, président-fondateur de la formation mounanaise, joint, mercredi, au téléphone, a indiqué qu'il était déçu de l'attitude du jeune Lembi. « C'est un joueur que je connais bien, puisqu'il est passé par le centre de formation de

Mounana. Personnellement, je n'ai rien contre lui. Mais, je ne retirerai ma plainte que s'il parvient à me rendre le montant perçu lors de la signature de son contrat », a-t-il expliqué. Dans cette affaire, M. Opiangah n'est pas le seul responsable de club déçu de ce comportement. En effet, de son côté, le président-fondateur du Stade Migovéen, Georges Ngoma Baranov, s'est indigné de ce que son joueur, qui était encore sous contrat, se

soit présenté à Mounana avec une lettre de libération signée par des responsables migovéens. Au point qu'il vient de limoger son bureau. Le Stade Migovéen a déjà été victime de ce genre de situation. Un de ses anciens joueurs, Jean Tchibinda, avait tenté de partir dans les mêmes conditions. Saisie, la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) avait suspendu ce joueur pour deux saisons de toute compétition domestique.

## Handball/39e Championnat d'Afrique des Clubs Champions « Hammamet 2017 »

## Phoenix en Tunisie depuis ce matin

S.A.M.

Libreville/Gabon

LE club gabonais s'est envolé ce matin pour Hammamet (Tunisie) où il prendra part au 39e Championnat d'Afrique des clubs champions de handball, compétition qui se déroule du 21 au 30 octobre 2017.

Le moins que l'on puisse dire est qu'il aura besoin, chez les hommes, de réaliser de belles per-

formances pour se sortir du groupe dans lequel il est logé.

Pour mémoire, le tirage au sort réalisé le 28 septembre dernier à Hammamet, par la Confédération africaine de handball (CAHB), avait placé Phoenix dans un solide groupe B. Poule constituée notamment du Zammalek (Egypte) et Widad Smara (Maroc).

Avec ses dernières sorties qui n'ont pas été couronnées de succès, la formation gabonaise a



Même si elle sera profondément modifiée, l'équipe de Phoenix devra fier son épingle du jeu.

donc une nouvelle statistique. chance d'améliorer ses

**Le tableau de la compétition**

Hommes

Poule A: Espérance Sportive Tunis (TUN) - Caïman (CGO) - FAP (CMR) - APR HC (RWA).

Poule B: Zamalek (EGY) - Widad Smara (MAR) - Red Star (CIV) - Phoenix (GAB) - Ittihad (LBA).

Poule C: Al Ahly (EGY) - AS Hammamet (TUN) - Fanz HB (CMR) - HC OKA (COD) - Al Ahly

(LBA)

Dames

Poule A: FAP HB (CMR) - ABO Sport (CGO) - Africa Sport (CIV) - GSP (ALG) - AS Sfax (TUN)

Poule B: Primero de Agosto (ANG) - TKC HC (CMR) - Bandama HBCT (CIV) - HC Vainqueur (COD)

Nous y reviendrons

## Brèves

**L'AO CMS se renforce avec Roméo Boni et Govité Fourie**  
Roméo Boni et Govité Fourie ont respectivement signé mardi dernier, avec les Cémésiens, un contrat de deux et trois ans. Boni (27 ans) est un international burkinabè ayant évolué l'an dernier à l'AS Police (Burkina-Faso). Fourie (21 ans) est un international centrafricain, ancien du Réal Comboni.



Govité Fourie

**Samson Mabédi bientôt à N'guen Asuku ?**

Des sources proches de ce dossier ont récemment indiqué que les négociations entre ce joueur et la direction du club altogovéen seraient très avancées. Malgré des tests passés au Stade Mandji, l'ancien défenseur de Mangasport et Missile FC pourrait donc poser ses valises à N'guen Asuku.

**Dragan Simonovic attend tou-**

**jours un signe**

Personne ne sait si le technicien serbe sera encore à la tête de Missile FC cette saison, tant sa situation est ambiguë. Alors que son contrat a été résilié peu après la fin du dernier championnat, il continue de garder son logement de fonction et son club lui demanderait d'être patient. L'intéressé s'est refusé à tout commentaire sur cette situation.



Dragan Simonovic

Rassemblées par J.F.M